

Communiqué de presse

15 mars 2017

## TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL

du 14 mars

- **BP 2017 : un budget de responsabilité et de maturité**
- **continuité de l'activité cinéma dans la vallée**
- **validation du périmètre et de la gouvernance du futur SCOT**

### ➤ **PRESENTATION DU BUDGET 2017**

les élus ont examiné le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 comprenant le budget principal et les budgets annexes : ordures ménagères, transport, eau et assainissement.

On peut résumer le budget en cinq points principaux :

- **moment historique** marqué par un niveau de prélèvements imposés par l'Etat désormais supérieur à celui des dotations !
- poursuite de **l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement** qui progressent moins vite que les recettes
- maintien de la **modération fiscale** avec des taux de fiscalité locale qui sont stables
- **démarche d'investissement dynamique** avec 4,3 M d'investissement prévus et près de 8 M si l'on intègre les budgets annexes : cette orientation permet à la fois d'assurer la nécessaire modernisation de nos équipements et d'assurer un développement effectivement durable de la vallée (**cap sur la transition énergétique**)
- **bonne santé financière symbolisée** par la réduction annoncée du stock de dette de la collectivité à hauteur de 5% par rapport à l'encours constaté fin 2016.

*Rapport présenté par Yvonick PLAUD.*

*Le BP 2017 est approuvé à l'unanimité des membres du conseil communautaire hormis une abstention.*

## ➤ **DEMARCHE VISANT A ASSURER LA PERENNITE DE L'ACTIVITE CINEMA DANS LA VALLEE**

Compte tenu de la fin du bail annoncée pour la fin 2018 concernant l'activité du cinéma VOX, les élus ont voulu étudier les voies et moyens d'assurer la poursuite de cette activité sur le territoire.

Les bâtiments susceptibles d'accueillir le futur équipement sont les voutes I et J, voisines du lycée de Chamonix.

Le coût des travaux a été évalué à 4 M.

Le projet se matérialise par **une procédure de concession de service** pour le financement, l'aménagement et l'exploitation d'un complexe cinématographique.

Le but est de faire exécuter en 2018 et début 2019 les travaux par le candidat qui sera retenu afin de réduire au maximum la période d'interruption de l'activité cinéma dans la vallée.

*Dossier présenté par Luc BARBIER et Elizabeth CHAYS et approuvé à l'unanimité des élus.*

## ➤ **PROJET DE SCOT REGROUPANT LES 4 CC DE LA MOYENNE ET HAUTE VALLEE DE L ARVE : approbation du périmètre et gouvernance**

Les communautés de communes Montagnes du Giffre, Cluses Arves et Montagne, Pays du Mont Blanc et vallée de Chamonix-Mont-Blanc sont les derniers EPCI du département à ne pas avoir constitué de SCOT.

Suite à la réunion de la CDCI en décembre dernier, les conseils des 4 CC sont invités à valider le principe d'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale à 4 et à proposer une règle de représentation.

Les élus valident le périmètre retenu et indiquent qu'une représentation équilibrée et respectueuse des territoires de montagne impose la pondération suivante dans le futur organe délibérant du SCOT : 10 représentants pour les CC de Cluses et du pays du mont blanc et 8 représentants pour les deux autres CC.

*Dossier présenté par Eric FOURNIER et Nicolas EVRARD et approuvé à l'unanimité.*

*Contact : François-Régis Bouquin. [fbouquin@chamonix.fr](mailto:fbouquin@chamonix.fr) - 06 01 08 15 88*